

Fiche technique

GranoStone

Crépi de ciment d'effet, teinté

Description du produit	GranoStone est un crépi de modelage décoratif, minéral pour créer des surfaces structurées. GranoStone est un crépi décoratif lié en ciment avec une prise accélérée pour l'intérieur et l'extérieur. Pour une teinte individuelle il faut ajouter pendant le traitement un mélange de pigmentation en poudre. Dépendant de la technique du travail on peut créer des structures avec une truelle ou une éponge.
Composition	Liants : ciment, liants organiques Additifs : charges minérales Adjuvants : entraîneur d'air, agent de rétention de l'eau, etc. Mélange de pigmentation : pigments inorganiques, agents de charge
Champ d'application	GranoStone adhère sur les carreaux et les pierres naturelles, sur le béton, la brique, sur la brique silico-calcaire, sur les crépis de base et lisses liés au ciment, améliorés à des matières synthétiques, sur les ribages, sur les peintures et sur divers panneaux de construction liés au ciment. Une vitrification transparente 1K-GranoAcryl ou 2K-GranoPur est recommandée pour l'extérieur et pour l'intérieur avec une sollicitation élevée. GranoStone est prêt pour le traitement ultérieur après le temps de prise de 3 jours.
Epaisseur de la couche	1 - 5 mm
Consommation	par m ² env. 1.1 kg/mm épaisseur de la couche
Form de livraison	sac à 25 kg et mélange de pigmentation à 0,5 kg
Traitement	Eau de gâchage par sac et par mélange de pigments : environ 9 litres. Le mélange de pigments en poudre est saupoudré dans le mortier sec GranoStone et mélangé à sec avec le malaxeur (encore aucune d'eau de gâchage). Le mélange est ensuite ajouté à l'eau de gâchage préparée et mélangé. Pour obtenir la teinte souhaitée, il faut respecter le rapport de mélange de 0,5 kg de mélange de pigments et 25 kg de GranoStone. Le support doit être sec, exempt de poussière et plan. Appliquer la première couche de GranoStone teinté à l'épaisseur du grain. Après un temps de séchage d'environ 12 heures, appliquer et égaliser le GranoStone à la truelle, avec une épaisseur de couche d'au moins 2-3 mm. Après un temps d'attente d'environ 30 minutes, les creux souhaités peuvent être modelés à l'aide d'une brosse.

Ensuite, le GranoStone est gratté verticalement. Ensuite, environ 60 à 70 % des traces de grattage doivent être immédiatement lissées. Après environ 20 minutes d'attente, presser la surface à la truelle encore et encore jusqu'à ce que la surface soit durcie.

Après un temps de séchage de 5-6 jours, la vitrification minérale GranoMin peut être appliquée en option pour protéger la surface. Pour les zones fortement sollicitées (par ex. dos de cuisine, zones exposées aux projections d'eau, etc.), il faut impérativement appliquer une vitrification monocomposante GranoAcryl ou bicomposante GranoPur.

Mise en œuvre pas en dessous de +5° C

GranoStone ne doit pas être mélangé avec d'autres produits.

Remarques

Les documents correspondants en vigueur tels que les normes, recommandations SIA, fiches techniques de l'Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP) ainsi que l'état actuel de la technique de construction. Les fiches techniques actuelles des produits (www.granol.ch) sont toujours déterminantes pour l'utilisation des produits.

Stockage

Stocker dans un endroit accessible uniquement aux personnes autorisées. Conserver dans le récipient d'origine à température ambiante. Dans un emballage fermé et stocké au sec, le produit peut être conservé jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

Elimination

Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériau résiduel avec de l'eau, le laisser durcir et l'éliminer comme gravats, au même titre que les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Éliminer comme un produit non utilisé. Éliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité**Danger**

H315: Provoque des irritations cutanées.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Faible en chromate selon SN EN 196/10.
Ciment de Portland [Cr(VI) < 0.2 ppm],
CAS-Nr. 65997-15-1, EG-Nr. 266-043-4

Réagit de manière fortement alcaline avec l'humidité.

P260d: Ne pas respirer les poussières.

P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P501e: Éliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee

T +41 41 926 96 96

info@granol.ch, www.granol.ch

